

**NOTE D'INFORMATION N°6/2021**

La Défense, le 29 janvier 2021

**Objet : Organisation du travail jusqu'au 5 février 2021**

En attendant les annonces du gouvernement, les dispositions d'organisation du travail lié à la covid se poursuivent jusqu'au 5 février 2021.

A savoir :

Venue sur site de tous les collaborateurs 1 jour par semaine, à l'exception des collaborateurs Amsré et service Rh pour faciliter l'intégration des collaborateurs nouvellement embauchés, ils viendront 3 jours sur site.

Les collaborateurs dont l'isolement génère de l'anxiété et du stress seront autorisés à venir sur site après accord de leur supérieur hiérarchique.

**Merci de renseigner vos jours de télétravail dans Kélio.**

Les gestes barrières doivent être strictement respectés dans les locaux.

Prise en charge parking

Les collaborateurs qui viennent en véhicule personnel pourront demander le remboursement du stationnement au parking jusqu'au 5 février 2021.

Les demandes de remboursement devront être envoyées à Philippe Giuggia.

Soyez prudents et responsables

Le service RH se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Gaëlle BONTET

Directeur



Diffusion Générale